

de l'association pour la création des instituts de recherche sur l'enseignement de la philosophie

Une Etape

Les nouveaux programmes de philosophie des séries générales sont parus au BO. Ils prendront effet à la rentrée 2001. Pour tous ceux, acteurs ou observateurs, qui ont suivi les travaux du GTD d'Alain Renaut, il s'agit d'une étape importante et nous la saluons comme telle.

Si l'Acireph n'a jamais considéré qu'une réforme des programmes constituait à elle seule la réponse aux défis quotidiens d'un enseignement philosophique, la publication de nouveaux programmes est une étape importante pour nous tous. Elle ouvre une période de concertation qui devrait associer le GTD, l'Inspection générale de philosophie, les Inspecteurs pédagogiques régionaux et tous les collègues. Les réflexions qui devraient en naître, les rencontres, les forums d'échange et de confrontation qu'elle ne manquera pas de susciter constituent une occasion exceptionnelle de mettre en œuvre, dans le respect de la liberté de chacun et le souci d'un meilleur enseignement de philosophie, ces IREPH pour lesquels nous nous battons.

Comme l'Acireph l'a fait dans la phase précédente d'élaboration des programmes, nous comptons bien favoriser partout où c'est possible la réunion et le travail des collègues. Mais sans attendre, nous organisons les 28 & 29 octobre prochains un deuxième colloque tout entier consacré à la dissertation.

Les derniers mois ont montré que la dissertation n'était pas un exercice parmi d'autres mais un enjeu de l'enseignement en général. Au-delà des polémiques qui ont agité les médias, il nous a semblé que le moment était venu de poser la question de la dissertation dans des termes renouvelés conformes à notre vocation d'éducation et de réflexion.

Ainsi le colloque 2000 de l'Acireph, dans la ligne du précédent « Enseigner la philosophie aujourd'hui : pratiques et devenir » donnera l'occasion à tous les collègues de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble.

Vous en trouverez les détails dans ce numéro. Comme l'année dernière, nous comptons non seulement sur votre présence mais sur votre participation active.

Le Bureau

Nouveau programme, nouvelle donne.

Le nouveau programme de philosophie pour les séries générales vient d'être publié au BO (31 août, Hors-série n°8). Il est applicable à la rentrée 2001. Nous nous en réjouissons.

Avec ses modestes moyens, l'ACIREPH a contribué à son élaboration et à son adoption. Nous avons favorisé la concertation en organisant (dans certains cas avec l'Association des professeurs de philosophie) des rencontres entre le GTD-Renaut et les professeurs de philosophie. Nous avons, à partir d'une consultation de nos adhérents, présenté un ensemble de propositions : certaines ont été retenues, d'autres non. Dès que le projet définitif a été connu, nous avons adressé à tous les professeurs de philosophie un document exprimant à la fois nos réserves et nos déceptions sur certains points, et les raisons de notre approbation globale. Quand, en mai dernier, à la suite d'une campagne de désinformation et de manœuvres de dernière minute, on a pu craindre que le projet soit, comme ses prédécesseurs, jeté au tiroir, nous avons appelé tous les collègues à se manifester auprès du Ministère. Le 3 juillet encore, comme l'incertitude planait toujours, nous avons rencontré le Directeur adjoint du cabinet de Jack LANG, André HUSSENET, pour lui représenter les conséquences néfastes qu'aurait, sur notre enseignement, tout abandon ou ajournement.

Une page est désormais tournée.

Si ce nouveau programme ne bouleverse pas radicalement les cadres de notre enseignement (c'est en grande partie un programme de notions et d'auteurs ; la place de la dissertation y est renforcée), il comporte des innovations qui devraient permettre d'en améliorer sensiblement le contenu et les pratiques. La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions ne va évidemment pas de soi. Comment construire un cours à partir non plus de notions isolées mais d'associations de notions ? Comment articuler notions et questions ? Comment faire acquérir aux élèves ces "opérations présupposées ou mobilisées dans les différentes étapes du discours argumentatif" qui figurent désormais en toutes lettres dans le programme ? Quels énoncés sont conformes — et lesquels ne le sont pas — aux règles de formation des sujets de bac formulées en annexe ? Aucune de ces questions n'admet de réponse simple. Elles requièrent une réflexion de l'ensemble de la profession où chaque professeur de philosophie aura la possibilité de faire part de son expérience et de ses idées, sans tabou ni doctrine officielle.

Le ministère a annoncé pour les mois qui viennent une consultation. Elle ne saurait être prétexte à déterrer les vieilles haches de guerre et à tenter on ne sait quel retour en arrière. Bien au contraire, elle doit être l'occasion de commencer à construire entre nous, à partir de ce nouveau programme et de l'effort d'amélioration de notre enseignement auquel il nous invite, cet espace d'échanges et de travail en commun dont, depuis des années, notre enseignement paie si chèrement l'absence : l'occasion d'un nouveau départ.

Jean-Jacques Rosat

ACIREPH

Colloque national

*« La dissertation de philosophie en terminale :
Epreuve de réflexion, modèle à réfléchir. »*

Paris, lycée Paul Valéry, Paris, 12e
28 – 29 Octobre 2000

Thème à haute densité symbolique, la dissertation offre souvent matière à des polémiques enflammées. Le deuxième colloque organisé par l'Acireph propose d'en faire plutôt l'objet d'une réflexion collective.

On peut certes discuter de la valeur et des limites de cet exercice mais la dissertation est une réalité qui structure notre enseignement : part essentielle du travail des élèves en cours d'année, elle est aussi le mode principal d'évaluation à l'examen. Or nous sommes nombreux à ressentir des inquiétudes et des doutes devant les difficultés considérables qu'éprouvent beaucoup d'élèves à réussir cet exercice ; en outre, il n'existe pas de texte de référence qui indique clairement en quoi il consiste. Là comme en d'autres aspects de notre travail, une miraculeuse harmonie est censée établir un consensus tacite.

La meilleure façon d'y voir plus clair entre nous et de mieux former les élèves à cet exercice, c'est d'en parler ensemble. D'où les cinq axes de réflexion que l'Acireph propose pour ce colloque :

1) Un état des lieux

Un constat de ce qui se fait aujourd'hui dans les classes sous le nom de dissertation s'impose à tous. Le colloque devrait permettre d'associer un grand nombre de professeurs à l'établissement d'un premier bilan des pratiques. L'analyse et les conclusions de l'enquête lancée par l'Acireph à l'occasion des épreuves du bac 2000 en seront un élément.

Ce constat sera utilement éclairé par une double mise en perspective :

- Historique : Pourquoi, quand et comment la dissertation en tant que forme de réflexion et d'exposition a-t-elle été institutionnalisée ? Comment a-t-elle évolué jusqu'à nous ?
- Pluridisciplinaire : Y a-t-il des éléments communs aux différentes pratiques de la dissertation dans les disciplines où elle a été introduite ? Quelles sont les spécificités propres à chacune et quels enseignements pouvons-nous en tirer ?

2) Un cahier des charges de la dissertation ?

Au-delà du constat, que doit être la dissertation de philosophie en terminale pour jouer son rôle de formation et d'évaluation ? S'il fallait tenir le pari de la définir en une phrase, nul doute que des divergences apparaîtraient entre les professeurs de philosophie. Mais l'Acireph fait un autre pari : celui que nos divergences peuvent être d'utiles objets de réflexion et de travail pour harmoniser nos discours et nos pratiques et clarifier les implicites qui désorientent souvent les élèves.

3) L'apprentissage de la dissertation

La dissertation requiert la maîtrise d'un certain nombre d'opérations de pensée et de langage. Comment y entraîner les élèves ? Quels exercices écrits et oraux, ponctuels ou globaux, peuvent les y préparer ? Comment engager les élèves à prendre en charge de façon réfléchie et critique les différentes étapes et modalités de cet apprentissage ? Dans ce processus, comment faire de la correction des copies un catalyseur plutôt qu'un inhibiteur ?

4) Qu'est-ce qu'un bon sujet ?

Définir le genre d'exercice que doit être la dissertation suppose qu'on définisse aussi les conditions que doit remplir un bon sujet : Comment concevoir la conformité d'un sujet au programme ? Pourquoi tant d'énoncés malheureux, qui égarent les élèves, le plus souvent à notre insu, et comment les éviter ? Une justification des sujets d'examen par ceux qui les font pourrait-elle améliorer les choses à l'avenir ?

5) L'évaluation

Quelles qualités et quels défauts retenir dans l'appréciation des copies, comment les hiérarchiser ? Peut-on s'entendre sur des critères de jugement, d'évaluation et de notation ? Peut-on – et de quelles façons – expliciter nos critères aux yeux des élèves ?

« La dissertation de philosophie en terminale : Epreuve de réflexion, modèle à réfléchir. »

Programme du colloque de l'Acireph

Samedi 28 octobre

matin

**A partir de 9 heures
Accueil des participants**

La dissertation aux origines

Table ronde avec Bruno Poucet et Alain Lhomme

Confrontation des points de vue d'un professeur de philosophie, historien de l'enseignement philosophique, auteur d'un livre sur « l'invention » de la dissertation (*De l'enseignement de la philosophie, Charles Bénard philosophe et pédagogue*) et d'un professeur de classes préparatoires, acteur de la production et de la reproduction du genre dissertatif.

après-midi

Pratiques de profs, pratiques d'élèves

Ateliers d'échange de pratiques sur l'apprentissage de la dissertation

Pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement philosophique, l'apprentissage de la dissertation va être inscrit dans les programmes. C'est l'occasion de travailler ensemble sur cette question. Par groupes, les collègues seront invités à présenter les conseils, méthodes, manières, exercices, progressions... qu'ils proposent à leurs élèves (A cet effet, n'hésitez pas à apporter tous documents).

Qu'est-ce qu'ils en font ?

Compte rendu de recherche

Professeur des sciences de l'éducation à Nantes, Patrick Rayou montrera et expliquera, suite à ses recherches à l'INRP, la façon dont les élèves s'approprient, transforment et « s'arrangent avec » les normes et les conseils du professeur.

Dimanche 29 octobre

matin

Ateliers et tables rondes en parallèle (liste non exhaustive)

- 1) **Les dissertations** (avec des profs de sciences éco., d'histoire, de lettres et un professeur de l'enseignement supérieur)
- 2) **L'expérience de la correction** (P. Rayou)
- 3) **La dissertation au bac** (Jean-Jacques Guinchard)

après-midi

Qu'est-ce qu'un bon sujet ?

Francis Marchal

La dissertation à l'épreuve des nouveaux programmes

Table ronde

La publication de nouveaux programmes est l'occasion d'une réflexion renouvelée sur nos pratiques d'enseignement. Le lien entre dissertation, baccalauréat et programme sera un aspect de ce débat. Cette table ronde permettra de confronter les points de vue sur la question.

NB .Ces informations sont encore susceptibles de légères modifications.

l'association, La vie de l'Association, La vie

Compte rendu de l'AG statutaire du 6 mai 2000

Le Président J.-J. ROSAT a fait le bilan de nos deux années de travail. Il a rappelé les raisons de l'existence de l'ACIREPH (la création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie, et d'ici là la mise en œuvre de tous les moyens pour favoriser les échanges entre professeurs de philosophie). Il a également fait le point sur les démarches et rencontres de l'Acireph depuis sa création : que ce soit auprès de l'Inspection générale, du ministère, du GTD de philosophie, de l'APEPP, ainsi que du travail au sein du séminaire de l'INRP sur les pratiques de l'enseignement philosophique. Il a fait le point sur le colloque international du Lycée Balzac à la Toussaint 99, sur le bulletin adressé à nos adhérents et sur celui adressé à l'ensemble des professeurs de philosophie.

L'actualité a mis au centre de l'AG la question de la réforme des programmes. La discussion a également porté sur deux axes nouveaux d'intervention : les lieux de formation continue des professeurs de philosophie et la philosophie au Bac. Le souhait d'une publication d'un rapport annuel sur les épreuves du baccalauréat et leur correction a été largement exprimé. La proposition d'organiser un nouveau colloque national, sur le thème de la dissertation, a été retenue. Le principe d'une enquête auprès des collègues lors des commissions d'harmonisation également.

Le rapport financier a été approuvé. La cotisation d'adhésion à l'Acireph est portée de 100 à 120 francs pour l'année 2000/2001. Un CA a été élu (il compte 7 nouveaux membres). Le CA a ensuite procédé à l'élection du bureau qui est composé de G. Chomienne, H. Degoy, C. Demonque, J.-J. Guinchard, N. Grataloup, F. Icart, M. Picot, J. Reichstadt, J.-J. Rosat, M. Rofus, M. Vignard & A. Sénik.

ECJS

A la rentrée 2000, l'Education Civique, Juridique et sociale (ECJS) s'étend aux classes de Première. Cet enseignement original, qui n'est pas une matière au sens habituel du terme, bénéficie d'un GTD spécifique. Il est ouvert aux enseignants volontaires, et donc aussi aux professeurs de philosophie.

Un groupe ACIREPH de discussion et d'échanges se met en place pour permettre de mutualiser les pratiques et les expériences des uns et des autres. Si vous êtes déjà engagé dans l'enseignement d'ECJS, si vous voulez vous ouvrir à cette pratique ou simplement en savoir plus, contactez :

**Jean-Jacques Guinchard
53 rue du Maréchal Galliéni
95120 Ermont
Tel. 01 34 14 67 14**

Informations pratiques

- * Le lycée Paul Valéry se trouve 38 boulevard Sault (Paris, 12^e) M° Porte Dorée ou Porte de Vincennes ; bus PC.
- * Le samedi 28 octobre est un jour de classe. Les collègues qui travaillent ce jour-là peuvent solliciter une autorisation exceptionnelle d'absence auprès de leur chef d'établissement dès réception de leur récépissé d'inscription.
- * Pour toute question de logement dans la nuit du 28 au 29 octobre prendre contact **au plus tôt** avec Hélène. Degoy au 01 48 09 14 58
- * Dans le cadre des ateliers d'échange de pratiques, n'hésitez pas à vous munir de tous les documents relatifs à l'apprentissage de la dissertation.
- * Merci de retourner votre bulletin d'inscription **avant le 20 octobre 2000.**

Nous comptons sur vous pour faire connaître dans votre établissement et auprès de vos collègues le colloque de l'Acireph.

BULLETIN D'ADHESION & D'INSCRIPTION

J'adhère ou je réadhère à l'Acireph pour l'année 2000/2001, je paye 120 F.

Je m'inscris au colloque de l'Acireph

*« La dissertation de philosophie en terminale :
Epreuve de réflexion, modèle à réfléchir. »*

Je ne suis pas adhérent, je paye 150 F.

Adhésion ou réadhésion 2000/2001 + Colloque, je paye 200 F.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... e-mail.....

Etablissement &
Fonction.....

Date

Signature

Merci de retourner ce bulletin avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Acireph
à Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris